



# COMITE REGIONAL DE FRANCHE-COMTE DE SCRABBLE

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Cluse et Mijoux, le 11 juillet 2017

La réunion du conseil d'administration s'est tenue le **samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017** au centre Pierre Mendès France à BESANCON à 14h00.

**Présents :** Anne ALBINI, Frédéric BARTIER, Claude BOUCARD, Benoît BRIGAUDET, Christophe COMTE, François et Monique CORTOT, Monique CUINET, Bernard GENDRE, Louissette GIRARD, Chantal GIROD, Monique MICHEL, Eveline MIRBEY, Claudine MOTTET, Marie STOEFFLER et Patrick ZATTI.

**Membres du bureau excusés:** Murielle et Pascal BERNIER

**Clubs excusés :** Audincourt, Les Hôpitaux-Neufs, Lons le Saunier, Rang et Vesoul (RS46)

**Clubs absents :** Annoire, Rougemont

## **I. Bilan de la saison 2016-2017 :**

**A. Clubs, licences civiles et scolaires :** (voir annexe 1. Claude Boucard)

Nombre de licences toujours en baisse comme les années précédentes.

**B. Compétitions :** (voir annexe 2. Pascal Bernier)

Se reporter au document joint, qui montre lui aussi une baisse généralisée de la participation.

Concernant les Simultanés permanents, des membres soulèvent le problème de l'attrait beaucoup moins important des Simultanés Permanents par rapport aux Simultanés de France, en raison du calcul des points. Anne soulèvera cette problématique lors du prochain CA fédéral.

Pascal BERNIER demande que les résultats des compétitions lui soient envoyés dans les meilleurs délais afin qu'il puisse les mettre sur le site très tôt.

**Titres et podiums nationaux:**

Gilbert CERF : Champion de France de Blitz Catégorie Diamant (La Rochelle)

Claude BOUCARD : 3<sup>ème</sup> série 4 Championnat de France de Blitz (La Rochelle)

Denis et Sandrine FRESSE : Champions de France en Paire 6<sup>o</sup> série (Vichy)

Nicolas ALBINI : Champion de France Classique Catégorie Jeune (Valence)

## **II. Arbitrage :**

Le comité compte 8 arbitres fédéraux : Anne, Nicolas et Virginie ALBINI, Pascal BERNIER, Michèle BETTINELLI, Claude BOUCARD, Bernard et Claire PIET.

Anne, déléguée à l'arbitrage, souhaite que lorsqu'ils sont présents, au moins une de ces personnes soit dans la commission d'arbitrage de nos compétitions.

Il est demandé par la commission arbitrage au niveau fédéral, de leur communiquer la liste des AR pour une mise à jour. Cette liste est donc passée en revue afin de vérifier que chacun correspond aux critères demandés (disposer de matériel informatique, pouvoir arbitrer 15 joueurs de série 4 en 3 minutes, double arbitrer 50 joueurs et se déplacer sur le comité et pas seulement sur son secteur géographique). La qualité de l'arbitrage, l'aisance informatique, l'implication et la disponibilité, le contact relationnel et les facultés d'organisation sont prises en compte, comme le préconise la commission nationale de l'arbitrage concernant les arbitres régionaux. En conséquence, certains arbitres ont été supprimés de la liste (en accord avec l'ensemble des membres présents et pour les clubs concernés non représentés, Anne a pris un avis auprès de leur président de club).

Sur la liste à jour, il a été rajouté les différentes tâches selon les préférences de chacun (en accord avec l'ensemble des membres présents), facilitant ainsi la répartition des tâches d'arbitrage lors des organisations (A, DA et Juge arbitre). Afin de permettre à de nouvelles personnes d'être JA, il est important de leur laisser cette possibilité, tout en ayant comme assesseur une personne qui sera en mesure d'aider et de corriger les erreurs (choix, prononciation, temps entre les coups...). Cette liste sera sur le site du comité (voir annexe 3).

Il a été rappelé que certains arbitres de club ont tout à fait les capacités requises, mais ne souhaitent pas figurer sur cette liste, tout comme certains arbitres supprimés ont les capacités, mais l'aspect mobilité géographique n'est pas réel au regard de ces dernières saisons.

Il est important de tenir compte des capacités de chacun (arbitrage, aisance informatique, stress), il vaut mieux arbitrer 8 ou 10 joueurs correctement, être détendu et pouvoir finaliser la partie convenablement et ne pas engendrer de problèmes conséquents au niveau de la gestion des résultats. Il faudrait privilégier l'arbitrage des derniers joueurs par des arbitres plus aguerris.

Pour les joueurs ayant demandé leur validation en tant qu'arbitres régionaux, Anne en charge de cette mission, souhaite pouvoir juger sur une deuxième année avant de se prononcer, car il faut que chacun puisse avoir effectué plusieurs parties et DA. Il est demandé à ces personnes (BOURGEOIS Josiane R04, STAMCAR Chantal R05, GIROD Alain R06, STOEFFLER Marie R14, ANDRE Isabelle R17, JONCKHEERE Hélène R17, ZATTI Patrick R17 et MIRBEY Eveline R20) de se proposer un maximum à ces tâches durant la saison à venir, les clubs organisateurs devant tenir compte de ces « contraintes ». Il est souhaité que les organisateurs, se mettent en contact avec Anne, afin que la répartition des tâches soit en accord avec ces dispositions.

Suite à la remarque de Patrick ZATTI, qui à juste titre, dit qu'il est difficile de faire du DA, car ce sont souvent les mêmes personnes qui le font et cela enlève donc une possibilité pour les arbitres régionaux (en test ou non) de le faire, Anne propose que les arbitres fédéraux + Frédéric BARTIER, s'ils en sont d'accord et lorsque cela est possible, procèdent à des triples arbitrages en direct car cela est beaucoup plus formateur et rassurant pour les arbitres qui n'en ont pas l'habitude. Faire du triple arbitrage en différé est également chronophage. De plus, les erreurs, qui peuvent avoir des incidences plus ou moins importantes, seront prises en compte directement dans les résultats définitifs.

L'utilisation de la vidéo projection est un plus (le comité s'est doté de matériel en conséquence) pour l'organisation de nos compétitions, mais il est important que les Juges Arbitres puissent apprendre à l'utiliser dans les séances de club. Celui du comité peut être mis à disposition pour répondre à cette demande.

***Il est important que toute personne qui œuvre à l'arbitrage lise les différents documents officiels concernant les différentes fonctions le concernant (juge arbitre, assesseur, arbitre, double arbitre) téléchargeables sur le site du comité, afin que les compétitions se passent dans les meilleures conditions possibles.***

### **III. Scrabble classique :**

2 clubs pratiquent le classique régulièrement : Pontarlier (1 mardi par mois à 20h15) et Valentigney, club partenaire de la DNSC.

Le 11 mars 2017 : Interclubs régionaux à Besançon

6 équipes (7 en 2016), 3 Besançon R03, 2 Besançon SPT et 1 Valentigney.

1<sup>er</sup> Besançon 1 (Frédéric BARTIER, Suzanne LEVY, Brigitte BUDA)

2<sup>ème</sup> Besançon 2 (Gérard LOICHEMOL, Françoise PARROD, Annie ROMERO)

3<sup>ème</sup> Valentigney (Claude BOUCARD, Christiane VIANCIN, Geneviève PERREZ)

18-19 mars 2017 : Championnat de France Classique à Valence

86 joueurs dont 3 francs-comtois

59<sup>ème</sup> Anne ALBINI (7 victoires, 9 défaites)

78<sup>ème</sup> Nicolas ALBINI champion de France jeune (5 victoires, 11 défaites)

79<sup>ème</sup> Claude BOUCARD (5 victoires, 11 défaites)

25 juin 2017 : Finale Interclubs à Paris

Le comité est représenté par l'équipe de Valentigney, suite au forfait du club de Besançon. Valentigney ramène la cuillère de bois pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, malgré 1 match de plus gagné...

2 juillet 2017 (demain) : Championnat régional (open) à Valentigney

20 joueurs inscrits, record de participation en vue.

5 horloges appartenant au comité seront donc prêtées au club de Pontarlier. Anne incite le club à s'inscrire comme club partenaire de la DNSC (se mettre en contact avec le délégué classique Pascal BERNIER), ce qui lui permettrait d'acquérir du matériel (4 horloges et 4 jeux, avec possibilité de modulation) durant 3 ans. Ce matériel lui appartient au terme des 3 années s'il a rempli les conditions : mettre en place des séances de classique régulièrement (au moins 1/mois), organiser au moins 1 compétition par année et présenter une équipe lors des interclubs classique (3 joueurs). Le club est exempt de redevance classique pour 1 compétition par année.

### **IV. Scrabble Jeunes et Scolaires**

#### **Championnat de France Jeunes et scolaires**

14 jeunes sélectionnés et 4 titres et podiums nationaux obtenus :

Mathieu JANIN et Quentin LOUVRIER champions de France en paires cadet

Mathieu JANIN, 2<sup>ème</sup> en catégorie cadet

Antonin AUBRY, 3<sup>ème</sup> en catégorie Junior

Eliette AUBRY, 3<sup>ème</sup> du Grand Prix

Comité Franche-Comté : 3<sup>ème</sup> au classement inter-comités

Félicitations à **tous les jeunes** pour leurs résultats et leur comportement.

#### **Jeunes récompensés au niveau régional**

D'après notre RI, seront récompensés à l'AG du comité ou lors des championnats départementaux ou lors d'une compétition en début d'année (il est vivement souhaité que les jeunes concernés soient présents) :

1<sup>er</sup> Junior : Antonin AUBRY

1<sup>er</sup> Cadet : Mathieu JANIN

1<sup>er</sup> Benjamin : Albin LOUVRIER

1<sup>er</sup> Poussin : Mélodie MOUTHE

Un nouveau club à Vesoul a vu le jour cette saison, il est animée par 2 joueuses du club, également enseignantes. Patrick ZATTI souligne qu'il est difficile de conserver les jeunes dès qu'ils passent au collège, et que les bonnes volontés manquent pour l'animation des clubs scolaires. Il souhaite ajouter une compétition par centre pour la catégorie poussin.

Anne n'ayant plus le temps de s'occuper de la partie scolaire du site, qu'elle a géré depuis le début, Pascal BERNIER propose de renseigner le site du comité si Patrick lui transmet les renseignements concernant les jeunes. Anne précise que le délégué scolaire n'avait jusqu'à présent jamais transmis les infos présentes sur le site (mis à part le petit mot de rentrée du délégué), c'était elle qui se tenait informée, en fonction des compétitions et des actions des différents clubs du comité à destination des jeunes. La question sur son utilité est également posée, sachant que dans notre comité, les résultats des jeunes apparaissent déjà dans la rubrique générale.

Chantal GIROD et Monique CUINET font remarquer que le site fédéral est loin d'être mis à jour concernant le scolaire.

## **V. Gestion du matériel**

Le comité possède du matériel (voir la liste en annexe 4). Anne qui conserve ce matériel chez elle demande si quelqu'un serait prêt à se charger de le stocker et de le gérer. Personne ne se propose, elle continuera donc de s'en occuper.

## **IV. Projet :**

Anne a monté un projet en vue de l'organisation du Championnat de France 2019 à Montbéliard, elle nous présente le travail (voir dossier en annexe 5 et 6) et demande au CA s'il approuve cette candidature. Candidature approuvée à l'unanimité. Un sondage sera envoyé à tous les clubs afin de recenser les personnes prêtes à s'investir pour cet événement, si le bureau fédéral avalise le projet. Le comité Languedoc-Roussillon est également partant pour cette organisation.

## **VII. Informations fédérales :**

Le procès verbal du CA du 10 juin 2017 est sur le site de la Fédé.

Anne nous résume quelques nouveautés pouvant concerner directement nos clubs :

- Le CDD d'Alice AGUILAR, chargée de communication à temps partiel n'a pas été reconduit. Samson TESSIER, disponible actuellement, se voit proposer un CDD de trois mois, (jusqu'au 31 août prochain). Au cours de ce contrat, il pourra construire un projet de développement du scrabble et le proposer.
- Déménagement de la Fédé : des recherches sont en cours.
- Clubs souhaitant changer de comité, les points suivants sont requis :
  - Décision de la majorité des membres du club prise en Assemblée Générale
  - Accord du comité d'appartenance
  - Accord du comité d'accueil
  - Et que cela soit justifié par un rapprochement géographique
- Promolettres : La dissolution de Promolettres, filiale commerciale de la FFSc, est votée. Des solutions seront proposées pour les commandes de papeterie (contacter Anne).

## **VIII. Calendrier 2017-2018 :** (voir annexe 7)

Modifications parvenues après le CA :

- Le Championnat Départemental 90 aura lieu le 11 février et non le 18 février 2018, à Réchésy.
- Le Semi-Rapide du 22 avril 2018 sera organisé par le club de Lons le Saunier.

## **IX. Divers :**

- De sorte que les infos pratiques de nos compétitions apparaissent le plus vite possible sur le site de la Fédé, Anne enverra un fichier à chaque club organisant une compétition, afin de récolter les infos nécessaires, puis elle transmettra l'ensemble de ces infos à Joan CONTROU.
- Murielle BERNIER se chargera désormais d'envoyer les courriers d'information des compétitions à la place de Pascal. Chaque club devra donc lui faire parvenir les informations suffisamment tôt.
- A partir de la prochaine saison, les résultats de **toutes** les compétitions (même TH3) seront envoyés à Claude BOUCARD qui se chargera de les transmettre à la fédé. C'est un souhait du responsable des compétitions au niveau fédéral, afin de ne pas multiplier les interlocuteurs.
- Suite à un sondage parmi les présents, l'année prochaine, le repas du CA aura lieu après la réunion, il n'y aura donc pas de compétition le lendemain.
- Le comité fournira des bulletins de jeu aux clubs civils et scolaires lors de l'Assemblée Générale de septembre.

Fin de la séance 18h00.

La secrétaire,  
Chantal Girod